

**Pierre CUNIT – l'école du taxi**

Organisme de formation – déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82740259874 auprès du préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

SIRET 54000683000017 – code APE 8559A

Tel 07 86 13 07 32 – info@ecoledutaxi74.com

INFORMATION : nos tarifs sont fixés pour l'année civile en cours et exprimées en valeur TTC (TVA aux taux de 20 % déductible pour les professionnels assujettis à TVA).

Nous délivrons sur demande devis et programme de formation pour chacune des actions proposées. Les demandes de prise en charge doivent être initiées avec une anticipation de plusieurs semaines.

FORMATION DE PRÉPARATION AUX EXAMENS DU CCP SPÉCIALITÉ TAXI

- | | |
|---|------------------|
| • Préparation aux épreuves d'admissibilité (108 heures) | 2100,00 € |
| • Préparation à l'épreuve d'admission (12 heures) | 825,00 € |
| ➔ cursus complet de préparation à la qualification (théorie + pratique) | 2925,00 € |

FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS/CONDUCTRICES DE TAXI OU DE VTC

- ❖ formation dispensée en présentiel sur deux journées (total 14 heures) **420,00 €**

INFO : constitue une obligation quinquennale pour les professionnels en activité

FORMATION Á LA MOBILITÉ DES CONDUCTEURS/CONDUCTRICES DE TAXI

- ❖ formation dispensée en présentiel sur deux journées (total 14 heures) **420,00 €**

Le tarif des formations continue et formation à la mobilité (soit les actions dispensées aux professionnels en activité) comprennent les deux repas du midi (restaurant ou traiteur)